



**Commune de Civrieux d'Azergues**  
**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 11 juin 2015**

L'an deux mil quinze, le 11 juin à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 02 juin 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Marie Pierre TEYSSIER, Michel PASSARELLI, Liliane DALLA LIBERA, Mylène ROLAND, Gérard MOREL, Gérard GALOIS, Christine CHENIVESSE, Etienne du CHAFFAUT, Loïc BOUCHARD, Françoise BRESSON, Gabriel EHRET, Denis BINAUD, Béatrice CESARI.

Etaient absents excusés Gabriel BARROT qui donne pouvoir à Michel PASSARELLI et Isabelle ADELIN qui donne pouvoir à Mylène ROLAND

Nombre de conseillers en exercice: 15                      présents : 13                      votants: 15

Secrétaire de séance : Mylène ROLAND

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

**Tarifs entrée soirée Rosé Nuits d'Eté :**

Mme le Maire propose, compte tenu du groupe musical de renommée internationale qui va intervenir le 3 juillet 2015 et conformément aux tarifs déjà fixés pour d'autres spectacles ou concerts dans des communes voisines, les tarifs suivants :

Adultes : 15€

Jeunes de 11 à 20 ans : 10€

Enfants jusqu'à 10 ans : gratuit

Elle précise que le tarif pour cette manifestation a été discuté en comité de pilotage de la manifestation au sein de la Communauté de Communes. Le prix de 20 euros avait été évoqué pour Civrieux pour finalement descendre jusqu'à 15 € pour le plein tarif (juste en dessous de la moyenne des autres manifestations)

De plus, l'expérience que la commune a vécue l'année dernière avec un spectacle de grande qualité offert par la municipalité à l'occasion de la fête de la musique, a prouvé que la gratuité ne faisait pas se déplacer spécialement la population de Civrieux. Il a donc été proposé un tarif moyen afin de faire un essai et d'en tirer les conséquences pour une prochaine fois.

Madame Césari regrette qu'il n'y ait pas eu de concertation sur le choix du groupe retenu ; et indique que le coût des entrées proposé ne permettra pas aux Sévériens d'y participer en famille.

Elle soumet au vote :

Contre    1 (Mme Césari)                      abstention    2 (Mrs Binaud et Ehret)

Pour        12



### **Répartition subventions aux clubs du GSC**

Au budget 2015, il a été attribué une subvention totale de 4 080€, sur proposition du président du GSC, cette subvention serait répartie en 9 , soit 450€ à tous les clubs et le reste soit 480€ au GSC.

Mme le Maire soumet au vote :

Accord à l'unanimité.

### **Acquisition terrains consorts Dulac**

La commune se porte acquéreur d'une superficie de 76940m<sup>2</sup> sur les bords de l'Azergues, pour y réaliser entre autre, l'accès à la future passerelle. Mme le Maire propose l'acquisition selon l'évaluation du service des Domaines, soit 53 858€, qu'acceptent les vendeurs.

Cette dépense est inscrite au budget 2015.

Denis Binaud souhaite qu'il soit précisé que l'acquisition est libre de toute occupation, et qu'en aucun cas la commune ne versera une indemnité d'éviction.

Concernant les chevaux, ils sont abandonnés, le propriétaire n'étant plus joignable, ils sont sous la responsabilité de la commune. Ils devront être pucés avant d'être remis à une association.

Mme le Maire soumet au vote :

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord ; il sera fait mention dans la délibération que le cas échéant, aucune indemnité d'éviction ne sera versée par la commune.

### **Attribution marché City Stade**

Au titre de la délibération portant sur les délégations au Maire, le marché pour la réalisation d'un city stade a été notifié à Casal Sports, pour un prix H.T. de 39 155€ y compris les options. La plateforme sera réalisée par l'entreprise Rodriguez pour un prix H.T. de 18 360.00. Le budget prévisionnel est respecté.

### **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable**

Conformément à l'article L 22224-5 du CGCT, Françoise Bresson, déléguée au SIEVA, présente le rapport sur l'exploitation et le prix et la qualité du service d'eau potable.

Les documents sont à disposition de tous en mairie.

### **Accueil de loisirs pour les jeunes**

Mylène Roland informe que la CCBPD a édité une brochure récapitulant tous les centres aérés et stages organisés cet été ; il a été remis à tous les enfants des écoles et est à disposition en mairie.



## **Questions diverses**

Question de Monsieur Galois : A la demande d'administré, il souhaite connaître l'avancement du projet Charlieu, centre village.

Mme le Maire indique qu'il est toujours en cours d'étude, la commune n'étant pas propriétaire de tous les terrains.

Prochaine réunion de conseil municipal : jeudi 16 juillet à 20h30.

La séance est levée à 21h20.